

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/30 du 05 septembre 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/30-1.1	Fentange, Op der Hobuch – travaux de grutage le 15.09.2025
2025/30-1.2	Hesperange, rue d'Iltzig – travaux de raccordement du 05.09.2025 au 03.10.2025
2025/30-1.3	Howald, Rangwee – déménagement le 09.09.2025
2025/30-1.4	Fentange, rue Jean-Baptiste Stiff – mise en place d'un échafaudage du 08.09.2025 au 09.09.2025
2025/30-1.5	Hesperange, rue de Bettembourg – travaux de raccordement (gaz) du 08.09.2025 au 26.09.2025
2025/30-1.6	Howald, boulevard des Scillas / Rangwee – mise en place de murs anti-bruit du 15.09.2025 au 18.09.2025
2025/30-1.7	Fentange, op den Aessen – travaux de grutage le 11.09.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 05 septembre 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,

Pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint,



Gerole Becker

Le bourgmestre,

